

[Accueil](#)

[Histoire](#)

[Lieux](#)

[Kervénanec - Le Ter](#)

[Le Ter : rues](#)

Soleil d'Orient (rue du)

Soleil d'Orient (rue du)

Située dans le quartier du Ter, la rue du Soleil d'Orient relie la rue Victor Schœlcher à la rue Roland de La Galissonnière.

Le *Soleil d'Orient* est le premier grand vaisseau construit sur le chantier du Faouëdic en Ploemeur par la Compagnie des Indes Orientales. La ville de Lorient tiendrait son nom de ce navire : les ouvriers travaillant à la construction du navire auraient appelé le lieu du chantier Le Soleil d'Orient puis par raccourci L'Orient. D'ailleurs, le 2 août 1667, le recteur de Ploemeur baptise le fils d'un charpentier travaillant à *l'Oriental*. Ce terme s'applique très bien au navire puisque par exemple ne disait-on le Bayonnais pour désigner le Saint-Jean de Bayonne.

Le chantier du *Soleil d'Orient* démarre en février 1667 sous la direction du maître charpentier hollandais Anton (dit Antoine) Looman. Il s'agit d'un vaisseau de commerce de 60 canons et 1 000 tonneaux. La plupart des documents désigne toutefois le vaisseau sous le simple vocable de *l'Orient*. La coque et le jardin du

vaisseau sont peints en " verdelet " en avril 1770. Pour constituer la flotte de la compagnie d'État, trois plus petits vaisseaux sont construits : la frégate *L'Aigle d'or* (150 tonneaux), la frégate la *Force* (150 tonneaux) et une galiote de 80 tonneaux. Les frégates dont la construction a commencé en 1666, sont toutes deux armées à partir d'octobre 1667 pour un départ vers Madagascar en mars 1668. Il faut attendre l'année 1687 pour qu'un nouveau chantier de construction de navire soit lancé, avec la prise en main par la Marine pour la réorganisation du site.

Le *Soleil d'Orient* est appareillé le 6 mars 1671 avec à son bord le directeur général Claude Gueston et une cargaison d'un montant de 468 979 livres. Il part du Port-Louis vers les comptoirs d'Asie pour un voyage aller-retour qui doit durer de 14 à 26 mois (dont 11 à 20 en mer) en fonction des aléas de la navigation, de la durée des escales et des routes empruntées. Le même jour deux autres navires partent de Port-Louis : le *Saint Jean-Baptiste* de 600 tonneaux et le houcre *Petit Saint-Louis* (100 tonneaux). Le *Saint Jean-Baptiste* commandé par le capitaine Herpin et ayant à son bord le directeur Barthélemy Blot arrive à Surate en Inde le 26 octobre 1671. Le voyage inaugural du *Soleil d'Orient* se fait sous le commandement du capitaine Labeda mais le navire essuie une tempête et démâte à 100 lieux du port de La Rochelle. Il est contraint de s'y réfugier pour les réparations nécessaires. Claude Gueston embarque alors sur le *Saint-Esprit* (600 tonneaux) pour une traversée de huit mois jusqu'à Surate.

Les réparations effectuées, il est trop tard pour repartir, le navire ayant raté la bonne saison pour le départ. En effet, la navigation transocéanique obéit à un calendrier

strict lié aux vents dominants. Au départ de l'Europe, l'appareillage se fait entre octobre et mars pour bénéficier de la mousson du sud-ouest qui souffle en océan Indien d'avril à octobre.

Il retourne à Lorient, contraint d'attendre plusieurs mois l'arrivée de la bonne saison et un an plus tard, le 12 mars 1672, il est réarmé pour enfin effectuer son premier voyage vers les Indes. Pour accompagner le *Soleil d'Orient*, la compagnie y adjoint le houcre *Saint-Robert* commandé par le capitaine Bourg. Arrivé à bon port au mois d'août, il charge une cargaison avec des caisses de poivre et d'épices, du bois de santal et surtout des étoffes (indiennes) de coton. Il quitte l'Inde en janvier 1673. Après une mauvaise navigation, poussé par les vents et les courants, il est obligé de relâcher à proximité des côtes de l'île du Mozambique (proche de l'île Madagascar). Le navire est, faute de vent, immobilisé durant plusieurs semaines dans cette région sous contrôle portugais où la fièvre jaune et la malaria décime la population. Les provisions s'épuisent et le scorbut commence à frapper. Dès que la nouvelle parvient aux directeurs de la *Compagnie des Indes Orientales*, ils décident d'envoyer un navire à la rescousse du fleuron de leur flotte. Le 13 février 1674, la Compagnie affrète le vaisseau le *Blanc Pignon* (500 tonneaux) avec un équipage de secours, soit 250 hommes à bord, afin de venir en aide au *Soleil d'Orient*. Le 9 septembre 1674, le vaisseau en perdition est enfin ravitaillé. Il ne reste à bord que sept hommes valides sur 300. Le navire est de retour des Indes en août 1675 avec sa cargaison qui remporte un vif succès lors de la vente à La Rochelle.

Le vaisseau est réarmé en 1677 puis en 1678 mais il ne

peut sortir de la rade de Lorient à cause d'un blocus organisé par les Provinces-unies (Saint-Empire, le Brandebourg et l'Espagne) au large de Groix. Ces préparatifs ont alors coûté 200 000 livres à la Compagnie. Faute de moyens financiers pour l'armement, il reste deux ans au ponton. Le traité de Nimègue signé le 10 août 1678 met fin à la guerre de Hollande commencée en 1672. Le 1^{er} février 1679, il quitte enfin Lorient, direction les Indes afin d'y effectuer du cabotage inter-comptoirs. Il est chargé de 300 000 livres d'or et de 100 000 livres de marchandises (dentelles, mercerie, armes à feu, armes blanches, chapeaux, canons de six, boulets, fer, plomb, cuivre...). Il ne le sait pas encore mais c'est son dernier aller sans retour.

Arrivé en août 1679 à Surate, il passe deux années de voyage, de comptoir en comptoir, sans incident notable. Le 1^{er} février 1680, le vaisseau est au port de Gamron (actuel port d'Abas en Iran) près de l'île d'Ormuz (île iranienne à la position stratégique située dans le détroit d'Ormuz). *La Gazette*, éditée en vieux français à Paris le 14 octobre 1680 reprend des propos écrit le 1^{er} mars 1680 à Hispahan (Ispahan en Iran) capital de Perse : *Il n'en était jamais venu un si grand dans cette mer. Il est de 1 200 tonneaux & monté de 200 hommes, avec 70 pièces de canon. Il a fait une cargaison fort avantageuse, à cause que les Anglais ont été obligés d'envoyer tous leurs vaisseaux à Bombay, pour défendre cette place contre le Raja Sévagi.*

Le premier comptoir de la *Compagnie des Indes Orientales* est installé à Surate (ouest de l'Inde) en 1668. Outre Rajapour (1669), Mazulipatam (1669), Tilcery (1672), le comptoir de Pondichéry émerge en

1674. La Compagnie qui souhaite établir un comptoir au Siam et asseoir la puissance du royaume de France en Orient, envoie à la capitale Juthia, le navire le *Vautour* en 1680. Le représentant de la Compagnie des Indes est chaleureusement accueilli par le roi de Siam Phra-Naraï qui lui accorde de nombreux privilèges. Le 24 décembre 1680, celui-ci décide d'envoyer en France une ambassade avec de nombreux présents pour le roi Louis XIV pour qui il a une grande admiration et dénomme affectueusement son cousin, mais aussi pour la reine, le dauphin, la dauphine, le duc de Bourgogne, Colbert, le directeur général de la Compagnie Berryer, des nobles, le pape et la cour de Rome.

L'ambassadeur de Siam, accompagné de deux adjoints et de vingt valets, monte à bord du *Vautour* chargé de 60 caisses remplies de cadeaux somptueux. Un inventaire complet de sa cargaison représentant 27 pages est mentionné dans différentes sources sans aucune trace dans les archives de celui-ci. Aussi, on ne peut être certain de la cargaison embarquée qui suit : canons ouvragés garnis d'argent, aiguières (vases à anse et à bec), flacons, vases, coupes, services de table dont un en or massif offert par l'empereur du Japon au trône de Siam qui compte plus de 1 000 pièces, figurines, porcelaines de Chine et du Japon, chaînes ouvragées en or, coffres, tables, cabinets, buffets, vases en or et en argent, diamants, des lettres d'amitié écrites sur feuilles d'or, deux éléphants en or massif revêtus de couverture ornée de pierres précieuses... À ces biens précieux s'ajoutent de nombreuses épices, des étoffes de coton, des étoffes de soie et d'autres produits fruits du commerce effectué depuis plus d'un an dans la région. Le 10 janvier 1681, après deux

semaines de traversée pénible, le navire arrive à Bantam (royaume situé dans l'ouest de l'île de Java en Indonésie) où la *Compagnie des Indes Orientales* possède un établissement.

En surcharge, le *Vautour* est jugé trop petit pour une telle cargaison sur une si grande traversée jusqu'à la France.

Après plusieurs mois d'attente, il est décidé que l'ambassade du Siam se rendra en France sur le navire le *Soleil d'Orient* qui arrive à Bantam le 24 juin 1681. Le 16 septembre 1681, le *Soleil d'Orient*, sous le commandement du capitaine de Boispéan, est armé. À la cargaison initiale, le roi de Batam ajoute un coffre de diamant. L'ambassade du roi de Siam embarque à son bord avec la cargaison d'une valeur estimée de plus de 800 000 livres (15 millions d'euros). Du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre, il fait une première escale à l'île Bourbon (île de la Réunion) où il est accueilli par le père Bernardin gouverneur de l'île. Il s'y approvisionne en eau, en vivre et des fuites inquiétantes à la coque sont réparées. En novembre, il fait à nouveau escale à Fort-Dauphin (ville du sud-est de Madagascar aujourd'hui appelée Tonalaro). Il est attendu en France pour le mois de mars 1682.

Peu après son appareillage, le vaisseau disparaît. Le naufrage aurait eu lieu au large de la pointe d'Itapere, à quatre lieues de Fort-Dauphin, à l'est de Madagascar. Il ne reverra jamais les côtes de la Bretagne et le vaisseau est attendu en vain à Lorient.

Dans l'édition de juillet 1686 du journal *Le Mercure galant*, une lettre écrite à Surate en novembre 1685 dit qu'un nommé Croizier, fils d'un marchand de Morlaix, qui était venu aux Indes, s'embarqua sur un navire

anglais nommé le Bristol, pour aller en Europe. Ayant eu du mauvais temps, le vaisseau avait été obligé de relâcher en l'île de Madagascar. Là, il apprit d'un Noir nommé Jean que, quelques années auparavant, le Soleil d'Orient était venu en cette anse, très abîmé et faisant l'eau. Il leur nomma même les principaux officiers de ce navire et leur dit qu'il y avait dessus des ambassadeurs du roi de Siam. Après avoir raccommoqué leur vaisseau, ils étaient partis du Fort-Dauphin mais, à quatre ou cinq lieues de là, ils avaient été surpris par une tempête qui avait fait couler le vaisseau, sans que personne fut sauvé.

Le roi de Siam, étonné de ne recevoir aucun remerciement de la part du roi de France, décide d'envoyer une seconde ambassade (deux ambassadeurs, huit mandarins, quatre secrétaires et vingt valets). Le 22 décembre 1685, un nouveau vaisseau chargé de précieux cadeaux se dirige vers la France. Il arrive à Brest le 18 juin 1686. La délégation est reçue à Versailles le 1^{er} septembre 1686. Auparavant, les ambassadeurs du royaume de Siam sont chaleureusement fêtés dans toutes les villes d'étape de la Bretagne jusqu'à Paris.

Le texte qui précède pourrait être l'unique vérité mais encore aujourd'hui, il perdure plusieurs incertitudes sur les événements, l'importance du trésor et le naufrage. Aussi, les textes qui suivent sont autant de versions et d'hypothèses qui parfois se recoupent où qui parfois sont contradictoires. Une autre version de l'histoire raconte par exemple que lors de son retour des Indes en 1673, alors que le navire est en stationnement forcé à proximité des côtes de l'île du Mozambique, le

commandant du Soleil d'Orient aurait négocié avec le gouverneur Portugais quelques marchandises en échange de matelots volontaire pour gagner la France. Le navire repart alors le 12 juillet et atteint la ville de La Rochelle en août 1675.

Dans les mémoires du fondateur de Pondichéry, François Martin, plusieurs informations divergent par rapport à ce qui précède : *Nous reçûmes des lettres de Surate dans le commencement de janvier 1680, où l'on donnait avis que le navire le Soleil d'Orient devait y être arrivé le 15 octobre. Ce vaisseau faisant beaucoup d'eau, le capitaine fut forcé de relâcher au cap de Bonne-Espérance où l'on y fit les réparations que l'on crut nécessaires, mais soit que l'on n'eût pas bien reconnu les voies d'eau ou qu'on ne les eût pas bien bouchées, ce vaisseau, quelques jours après avoir mis à la voile de la rade de la baie de la Table, en faisait encore plus que devant. Le capitaine nommé le sieur Husson, crut néanmoins qu'il pourrait gagner Surate ; il voulut continuer le voyage. Il y eut des officiers qui connaissaient peut-être mieux l'état du bâtiment que lui qui n'avait jamais été en mer, qui lui représentèrent que c'était s'exposer à se perdre de se risquer de même. Le capitaine tint bon, néanmoins ces officiers attirèrent à leur parti la meilleure partie de l'équipage ; on se souleva hautement dans le navire, on refusa de passer outre en enfin il fallut retourner sur ses pas et relâcher une seconde fois au Cap où, ayant mieux pris ses mesures que la première fois, on assura par-là le voyage. Cependant le capitaine avait verbalisé contre les personnes qui s'étaient opposées à ses volontés ; il en demanda justice après son arrivée à Surate ; on fit les informations ; le procès mis en état, le Conseil*

s'assembla. Il y eut quelques-uns des principaux de ces officiers cassés, leurs gages confisqués et qui devaient être remerciés en France. Il est certain que ces gens-là firent très mal de se soulever contre leur capitaine, mais il est sûr aussi que, si l'on n'avait point relâché une seconde fois au Cap, le navire n'aurait jamais fait le voyage. Il y eut des personnes qui par politique portèrent l'intérêt du capitaine, peut-être parce qu'ils crurent que l'affaire n'irait pas si loin, mais qui en ont eu du chagrin depuis. À surate, le directeur Baron l'employa pour des voyages d'Inde en Inde. En 1681 il se trouvait à Bantam, ayant chargé une riche cargaison de poivre, lorsqu'on décida d'y installer les membres d'une ambassade que le roi de Siam adressait à Louis XIV et que le Vautour avait amenés de Siam à Bantam. Le Soleil-d'Orient partit de Bantam le 6 septembre 1681, mais il se perdit corps et biens aux environs du cap de Bonne-Espérance, ce qui fut une perte de 600.000 livres pour la Compagnie, sans compter le prix du bâtiment.

Selon Jean-Baptiste Pallegoix (1805-1864), ecclésiastique français vicaire apostolique du Siam Oriental à partir de 1841, Le roi désigna donc un mandarin du premier ordre et deux du second pour aller, avec une nombreuse suite, en ambassade à Rome et en France. Sa majesté voulait envoyer des présents en or et en argent ; mais on lui fit entendre qu'il était plus convenable d'envoyer des raretés du pays ; on mit donc dans le vaisseau deux jeunes éléphants, deux petits rhinocéros, du musc, du bois de calambac et beaucoup d'autres choses très rares et très estimées.

Adrien Launay qui publie en 1920 l'Histoire de la mission de Siam (1662-1811), écrit que les présents les

plus précieux embarqués à bord du *Soleil d'Orient* sont sûrement les lettres sur feuille d'or destinées au roi de France et au pape, longues d'un pied, larges de huit pouces et de l'épaisseur d'un sequin. Adrien Launay donne également le nom de l'ambassadeur et de ses deux adjoints disparus en mer : Oprapipatracha Maytri, Louand Seri Vissan Senton et Cun Nacolla Vichay. Ils auraient été accompagnés du missionnaire Claude Gayme. Si la lettre originale adressée au roi de France a disparu, il reste aux Archives des Missions étrangères, le texte de la traduction faite en 1680 par Monseigneur Pallu pour le roi Louis XIV :

Lettre de la royale et insigne ambassade du grand roi du royaume de Juthia qu'il envoie à vous, ô très grand roi et très puissant seigneur des royaumes de France et de Navarre, qui avez dignités suréminentes, dont l'éclat et la splendeur brillent comme le soleil ; vous qui gardez un loi très excellente et très parfaite, et c'est aussi par cette raison que, comme vous gardez et soutenez la loi et la justice, vous avez remporté des victoires sur tous vos ennemis, et que le bruit et la renommée de vos victoires sur tous vos ennemis, et que le bruit et la renommée de vos victoires se répandent par toutes les nations de l'univers. Or, touchant la lettre de la royale ambassade pleine de majesté que vous, ô très grand roi, vous avez envoyé par Dom François, évêque, jusque dans ce royaume, et après avoir compris le contenu de votre illustre et élégante ambassade, notre cœur royal a été rempli et comblé d'une très grande joie, et j'ai eu soin de chercher les moyens d'établir une forte et ferme amitié à l'avenir ; et lorsque j'ai vu le général de Surate envoyer ici, sous votre bon plaisir, un vaisseau pour

prendre notre ambassade et nos ambassadeurs, pour lors mon cœur s'est trouvé dans l'accomplissement de ses souhaits et de ses désirs, et nous avons envoyé tels et tels pour être les porteurs de notre lettre d'ambassade, et des présents que nous envoyons à vous, ô très grand roi, afin qu'entre nous, il y ait une véritable intelligence, une parfaite union et amitié, et que cette amitié puisse être ferme et inviolable dans le temps à venir ; que si, ô très grand et puissant roi, vous désirez quelque chose de notre royaume, je vous prie de le faire déclarer à nos ambassadeurs. Lorsque les mêmes ambassadeurs auront achevé, je vous prie de leur donner permission de s'en revenir, afin que je puisse apprendre les bonnes nouvelles de vos félicités, ô très grand et puissant roi. De plus, je vous supplie, ô très grand et puissant roi, de nous envoyer des ambassadeurs, et que nos ambassades puissent aller et venir sans manquer, vous priant que notre amitié soit ferme et inviolable pour toujours ; et je conjure la toute-puissance de Dieu de vous conserver en toutes sortes de prospérités, et qu'il les augmente de jour en jour, afin que vous puissiez gouverner vos royaumes de France et de Navarre avec toute tranquillité ; et je le supplie qu'il vous agrandise par des victoires sur tous vos ennemis, et qu'il vous accorde une longue vie, pleine de prospérité.

Un rapport conservé aux Archives des missions étrangères, rédigé par André Deslandes-Bourreau, représentant de la *Compagnie des Indes Orientales* au Siam, fait état des lettres adressées au roi de France et au pape ainsi qu'au trésor supposé :

[...] *Le roi conclut par les lettres qu'il devait écrire au*

Pape et au roi, dans lesquelles on voit encore le style dont usaient anciennement les rois de l'Orient ; elles furent remises à M. l'évêque pour en faire la version ; elles sont élégantes dans leur langue de Siam et mêlées de beaucoup de paroles de leur latin (pali), la traduction en a été faite le plus exactement possible, mot à mot, sans y ajouter ni diminuer. La version faite, on fit coucher l'original en siamois sur une feuille d'or de l'épaisseur d'un sequin, longue d'un pied et plus, et large de huit pouces environ avec son étui d'or. La lettre pour le Pape est aussi sur une plaque d'or ; mais pour ce qui est de l'étui, quand l'or fut battu pour le faire, il survint une difficulté, à savoir que le Pape étant prêtre et adonné entièrement au service de Dieu, peut-être se formaliserait-il si on lui envoyait un étui d'or, pensant qu'on le tenait pour un homme qui aime l'or et les richesses, lesquelles selon sa condition ils croient qu'il méprise. Sur cette pensée, ils consultèrent M. l'évêque et le missionnaire, qui connaissant déjà leur scrupule, après leur avoir dit plusieurs choses sur le pouvoir spirituel et temporel du Pape, les laissèrent dans la liberté de choisir, ou de l'or, ou du bois de calamba qui est aussi cher que l'or, ou du santal ; n'ayant trouvé aucun calamba assez gros pour faire l'étui, ils le firent de santal.

Avant même que les lettres fussent écrites, les présents étaient déjà choisis par le missionnaire qui devait lui-même accompagner les ambassadeurs. On lui offrit au commencement quelques ouvrages d'argent du Japon et de Chine ; mais il fut répondu qu'il n'était pas à propos d'envoyer des ouvrages d'or et d'argent en France, puisqu'on n'en saurait porter qui approchassent

de la beauté de ceux que l'on y fait, qui surpassent en nombre et en perfection infiniment tous les ouvrages d'Orient.

Le roi fit demander aux Anglais et Hollandais ce qui pourrait être plus propre, pour faire des présents en France et à Rome ; ils firent la même réponse. Néanmoins, comme selon la coutume du royaume ils n'envoient jamais d'autres présents, ils firent choisir parmi tous les ouvrages vernissés du Japon ce qu'il y avait de plus convenable ; ils s'étonnaient de voir que le missionnaire en choisissait si peu, et le pressèrent fort d'en prendre un grand nombre ; il s'excusa à la fin, vu les pressantes sollicitations, ajoutant qu'on ne manquait pas de tous ces ouvrages en France et de plus beaux.

Il existe également des doutes sur le naufrage lors d'une tempête. Malgré les recherches du côté de la côte orientale de Madagascar, ordonnées à l'époque par François Martin, le directeur du comptoir de Pondichéry, rien n'infirme ou ne confirme une hypothèse. Des pirates auraient pu entendre des confidences de marins du *Soleil d'Orient* venus boire de bonnes quantités d'alcool dans des tavernes : sous les effets de la boisson, les matelots peuvent se laisser aller aux confidences quant à la cargaison et même alors amplifier la valeur du trésor embarqué à bord du vaisseau. Cette proposition est plausible car le père Bernardin écrit (d'après des documents d'époque provenant des Archives coloniales du ministère de la Marine et des colonies) qu'il est frappé par le naufrage du navire, le *Soleil d'Orient* ayant quitté l'île Bourbon par un temps superbe non suivi d'une tourmente. Il laisse entendre que le *Soleil d'Orient*, dévalisé par des

forbans, aurait été incendié en mer. Il aurait surpris une discussion entre marins qui y faisaient allusion, lorsqu'il passa au cap de Bonne-Espérance, en 1687.

Toutefois, à la période où le navire sombre, c'est alors la saison des cyclones.

Une certitude, en dix années de service et de navigation, le *Soleil d'Orient* n'a effectué que trois voyages dont un avorté. Son épave n'a toujours pas été précisément localisée et la véracité du trésor n'est toujours pas avérée mais la plus grande richesse pour la Ville de Lorient n'est-elle pas de connaître l'origine de son nom : Soleil d'Orient, l'Oriental, L'Orient.

Appellation donnée par [délibération du conseil municipal du 15 mai 1970.](#)